

Budget 2025

BUDGET ÉQUILIBRÉ ET SITUATION FINANCIÈRE SAIN

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 18 décembre 2024 – La Ville de Saint-Hyacinthe a adopté un budget équilibré de 156,6 M\$ soit une augmentation de 8,52 % par rapport à celui de 2024, ce qui équivaut à un écart de 12,3 M\$. Cet exercice budgétaire incarne la mise en commun des ressources financières collectives pour financer des infrastructures et des services publics de qualité.

« L'atteinte de l'équilibre budgétaire ainsi qu'une gestion judicieuse du service de la dette sont demeurées un défi constant tout au long de la préparation des prévisions budgétaires 2025 compte tenu de tous les engagements récurrents que nous avons dû considérer ainsi que toutes nos nouvelles obligations.

De plus, le conseil municipal avait à cœur d'établir un taux de taxation raisonnable pour les contribuables. Nous souhaitons que Saint-Hyacinthe demeure une ville attractive pour les nouveaux acheteurs et que les citoyens actuels aient envie d'y rester pour de nombreuses années.

Bien que la situation financière de Saint-Hyacinthe soit saine et que l'endettement soit maîtrisé, il faut garder à l'esprit que nous aurons à conjuguer avec le financement prochain de la mise aux normes de l'usine d'épuration, un investissement majeur qui nous rappelle à la prudence », a indiqué le maire André Beauregard.

Garder en tête la capacité de payer de la population maskoutaine

En septembre dernier, un nouveau rôle d'évaluation foncière a été déposé pour les années 2025-2026-2027. La valeur foncière des 18 019 immeubles et terrains est passée de 8 216 142 400 \$ à 11 466 340 600 \$, soit une augmentation de 39,6 %. Cette augmentation historique est une opportunité pour établir une charge fiscale équitable dans les diverses catégories d'immeubles.

Il était tout de même primordial de considérer la capacité de payer de la population et de s'assurer que l'augmentation de valeur des biens n'entraîne pas de répercussions indues sur le compte de taxes.

Impact sur le compte de taxes

L'évaluation municipale de la maison unifamiliale moyenne a augmenté de 50,32 % passant de 294 532 \$ en 2024 pour s'établir à 442 737 \$ en 2025. À cet égard, le taux de taxes n'a pas suivi la même progression. L'augmentation du compte de taxes de la maison moyenne sans piscine se situe à 3,6 % et 3,58 % avec piscine, ce qui représente 102,69 \$ et 105,69 \$ pour les propriétés qui possèdent une piscine.

Le taux de la taxe foncière générale s'établit à 0,5227 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le taux de base applicable aux immeubles résidentiels de cinq logements et moins, ce qui représente une diminution de 31,33 %.



Du côté des immeubles de six logements et plus, le taux de taxation générale passera à 0,6642 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit une diminution équivalente à 13,70 %.

Concernant les terrains vagues desservis, la hausse sera de trois fois le taux de base, c'est-à-dire qu'il s'établira à 1,5681 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cette mesure vise à limiter la spéculation foncière, à forcer le développement et par le fait même à augmenter le nombre d'unités d'habitation en stimulant la construction d'immeubles.

« En fin de compte, notre responsabilité envers la communauté est d'offrir les meilleurs services aux meilleurs coûts possibles, de manière efficace, sécuritaire et pérenne. Ces prévisions budgétaires ont été minutieusement planifiées pour refléter notre engagement envers l'amélioration continue et le bien-être de nos concitoyennes et concitoyens », indique le maire, André Beauregard.

Portrait des dépenses par grandes catégories

- La masse salariale : 21 %
- Le service de la dette : 12,12 %
- Les dépenses en immobilisations : 9,12 %
- Les frais de la Sûreté du Québec : 8,43 %
- Le soutien financier aux organismes : 5,69 %
- Les bénéfices marginaux : 5,09 %
- La gestion des matières résiduelles : 3,67 %
- Les dépenses énergétiques liées à l'électricité et au gaz naturel : 2,72 %
- Le transport en commun : 3,26 %
- Autres dépenses : 28,91 %

Portrait des revenus par grandes catégories

- Taxes résidentielles : 26,58 %
- Taxes industrielles et commerciales : 25,19 %
- Tarifications : 20,32 %
- Services rendus à des tiers : 9,90 %
- Paiements tenant lieu de taxes : 6,35 %
- Revenus de transferts : 4,32 %
- Impositions de droits : 3,85 %
- Amendes et pénalités : 1,19 %
- Intérêts : 1,16 %
- Affectations : 0,65 %
- Fonds vert : 0,34 %
- Autres revenus : 0,15 %

« Préparer un budget municipal est un exercice qui prend plusieurs mois. C'est le résultat d'échanges, de réflexions et d'arbitrage entre de nombreuses exigences et priorités administratives et politiques tout en faisant place à de nouvelles idées et initiatives provenant de l'ensemble de l'équipe municipale. Si nous sommes en mesure de vous présenter ce budget dont nous sommes fiers, c'est parce qu'à Saint-Hyacinthe nous pouvons nous appuyer sur des employés qui se consacrent, tous les jours, à leur mission de service public au sein de notre administration municipale. Nous souhaitons saluer ici, leur dévouement et souligner leur précieux travail », a conclu le maire André Beauregard.



Programme quinquennal d'immobilisations

Rappelons qu'en octobre dernier, la Ville de Saint-Hyacinthe a adopté son programme quinquennal d'immobilisations 2025-2029 (PQI) qui priorise les investissements en entretien et le renouvellement des actifs. Celui-ci prévoit 138 projets totalisant 43 994 000 \$ pour 2025.

Tous les documents financiers ainsi que les séances publiques extraordinaires sont disponibles [en ligne](#).

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300